

RAPPORT D'AUDIT DE CERTIFICATION MARQUE NF552

Ce rapport présente les résultats de la vérification :

- du respect du (des) produit(s) aux spécifications techniques définies dans le référentiel de certification,
- de l'existence et l'efficacité du système qualité et de la production des éléments documentaires ainsi que des moyens de vérification mis en place par le demandeur / titulaire.

Ce rapport peut être diffusé sans restriction mais obligatoirement dans son intégralité.

Audit de Certification de la Marque NF552



Titulaire / Postulant		Nom du Logiciel
LOGEAS INFORMATIQUE	L1	LOGEAS
	L2	
	L3	
	L4	
	L5	
	L6	

TYPOLOGIE DE L'AUDIT (X)		
INITIAL		
SURVEILLANCE ANNUELLE	X	
AUDIT COMPLET		
COMPLEMENTAIRE		SUITE A ↑
AUTRE		
EXTENSION VERSIONNELLE		description ↑
AUDIT A BLANC		

DISTANCIEL / PRÉSENTIEL	
Outil de visio-conférence	
Adresse de l'audit (si présentiel)	

Participants (Nom/Fonction/Email)	
Nicolas Marchand, co-gérant	
Emeline AHOUA, Support niveau 1	
Alexia LABHARTE, Développement	
Alexandra DESJARDINS,	

Audit	Date(s) d'audit	P.
Global	31/10/2022	J
Si différencié – date par audit		
Qualité		
Produit		
Robustesse		
P. : AM : Matin – PM : Après Midi J : Jour Entier		

AUDITEURS / REFERENTIEL / RAPPORT

Equipe d'audit (Rôle et Nom)

Responsable AUDIT	Gleizes Patrice	Auditeur 2	Franchet Matthieu	Expert	
Auditeur 1	Gleizes Patrice	Observateur		Superviseur	

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Référentiel NF552	Règles de certification	V 1
Annexe 1	Exigences logicielles	V 1
Annexe 2	Dossier de demande	V 1
Annexe 3	N/E	V
Annexe 4	Sécurité et Robustesse	V 1
ISO 25051	Exigences qualité logiciel (ISO)	2014

Suivi du Rapport

Création	Gleizes Patrice	31/10/2022
Relecture	NOM Prénom	XX/XX/2022
Publication finale	COMITE DE RELECTURE	XX/XX/2022

Contact INFOCERT

Téléphone	+33 (0)1 40 17 04 05
Courriel	admin@infocert.org

INFORMATION ÉDITEUR ET PRODUIT(S)

AUDITEURS / REFERENTIEL / RAPPORT

LOGEAS INFORMATIQUE

22 Rue Saint Genest
31800 LABARTHE-INARD

Groupement religieux
associations 1905 et 1901
Syndicats
TPE
Gestion de tutelles

Autres informations

Environ 600 clients installés (base de données).
1957 Utilisateurs.

À PROPOS DU/DES LOGICIEL(S) AUDITÉ(S)

Réf.	Nom du Logiciel	Catégorie	Version Majeure	Version Auditée
L1	LOGEAS WEB	3	10.0	10.0.5.0
L2				
L3				
L4				
L5				
L6				

Versions antérieures du logiciel :

N/A

Logiciel
Interne

NON

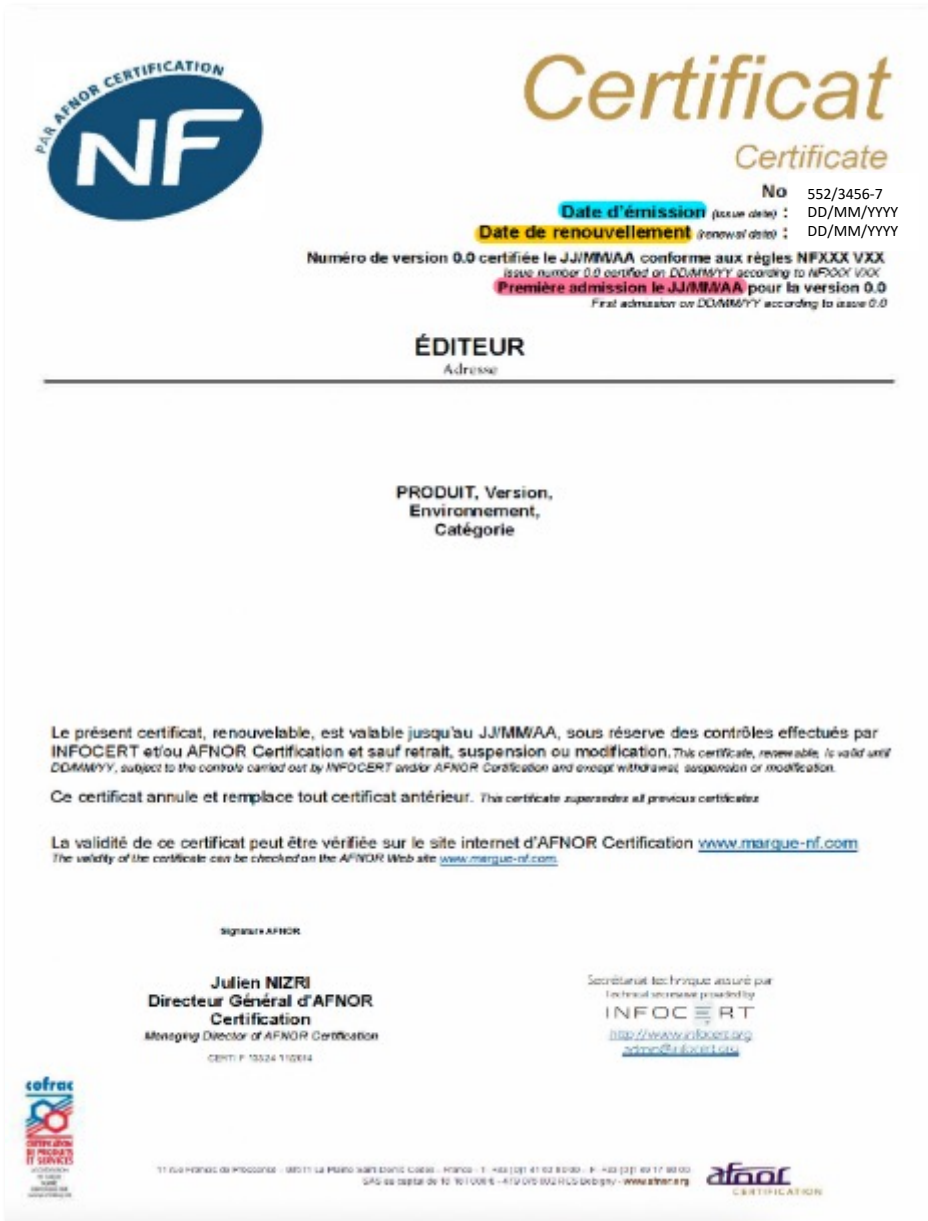
SYNTHÈSE TECHNIQUE DU (DES) LOGICIEL(S)

Typologie application	Web, Client/serveur,		
Automate / Borne	N/A		
Localisation des données d'identification	sur le serveur		
Gestion de la réplication	Pas de réplication		
Système d'exploitation de développement	Windows	Langages de développement	Delphi et Angular pour la prochaine version SaaS.
Base de données	SQL Lite		
Gestion de la sauvegarde	Sauvegarde machines virtuelles / ZIP du système et sauvegarde tous les 6 mois		
Environnement d'utilisation	WINDOWS coté serveur et client avec développement en Mode Cloud pour 2023		
Chiffrements	Base de données chiffrée suivant les protocoles SQLite. Disques chiffrés Bitlocker,		
Observations			

(*) : le logiciel gère t'il des transferts de données vers un système centralisateur ?. Le transfert impactant l'exhaustivité des données relatives au respect des ISCA

DETAILS D'UN CERTIFICAT ET CLASSIFICATION DES ÉCARTS

Détails d'un certificat



Numéro de certificat

Exemple : No 552/3456-7

- **552** = Numéro de la Marque NF
- **3456** = Numéro du produit
- **7** = Numéro incrémentiel du nombre d'éditions d'un certificat

Numéro de version conforme aux règles

Exemple : Numéro de version 1.0 certifié le JJ/MM/AAAA conforme aux règles NFXXX VXX

- **1.0** = Numéro de la version du logiciel audité
- **NFXXX** = Numéro de la Marque NF – ex : NF552
- **VXX** = Version du référentiel appliqué lors de l'audit – ex : V1.0

Date d'émission

Date du jour à laquelle AFNOR Certification a émis le certificat.

Date de renouvellement

Date du jour à laquelle AFNOR Certification a émis le certificat + 1 an.

Date de première admission

Correspond à la date anniversaire du certificat et de la conformité du produit.

Sur le ticket, la facture..., le numéro mentionné correspond à la catégorie du produit suivi de son numéro (exemple : **B3456**).

Tout savoir sur le certificat

Conformément aux règles de certification, pour conserver le droit d'usage de la marque NF, il faut procéder à une **surveillance annuelle avant la date anniversaire**

La surveillance peut être anticipée jusqu'à 6 mois avant l'échéance de la date anniversaire.

Tant que les surveillances annuelles sont réalisées dans ce délai, le certificat sera réémis automatiquement autant de fois que nécessaire sans formalités de votre part.

Si je ne **respecte pas ma surveillance annuelle**, AFNOR Certification effectuera un **retrait de certification** de mon logiciel, quelle que soit la date de renouvellement inscrite sur mon certificat. **Comme prévu par les règles de certification en cas de retrait de certification, je suis tenu d'en informer mes clients.**

Toutes les informations concernant **le produit, ses versions, son environnement, ainsi que sa catégorie doivent être en accord avec les données présentées durant l'audit.**

★ **Toute modification nécessite l'envoi à INFOCERT d'une nouvelle lettre de demande de marque** (exemple : changement d'adresse du titulaire...).

01/09/2021

Mon premier certificat est émis le 1er Septembre 2021, **la date d'anniversaire de mon produit est donc fixée au 1er Septembre. Elle est rappelée dans la date de première admission du certificat**

01/03/2022

Période de 6 mois, durant **laquelle je peux anticiper ma surveillance annuelle.**

J'effectue ma surveillance annuelle, prévue en Septembre 2022, le 1er Avril 2022.

*Le résultat est positif, je prolonge mon droit d'usage jusqu'à la prochaine date anniversaire, **jusqu'au 1er Septembre 2023.***

S'il s'agit d'une nouvelle version, j'aurai un nouveau certificat.

Anticipation possible

01/09/2022

Date Limite (*) pour réaliser ma surveillance annuelle.
Hors circonstance exceptionnelle dument justifiée

VOTRE DERNIER CERTIFICAT EN COURS



LOGICIEL PROTECTION
DES DONNÉES PERSONNELLES

www.marque-nf.com

Certificat

Certificate

No 552/0002-1

Date d'émission (issue date) : 06/12/21

Date de renouvellement (renewal date) : 06/12/22

Numéro de version 10.0 certifiée le 06/12/21 conforme aux règles NF552 V1.0

Issue number 10.0 certified on 06/12/21 according to NF552 V1.0 rules

Première admission le 06/12/22 pour la version 10.0

First admission on 06/12/22 according to issue 10.0

LOGEAS INFORMATIQUE

22 Rue Saint Genest - 31800 LABARTHE-INARD

Est autorisée à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF LOGICIEL PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (NF552) pour le produit :

Is authorized to affix the NF mark on the product, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF LOGICIEL PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (NF552) rules.

LoGeas WEB, version 10.0,

Le produit désigné est certifié conformément aux Règles de certification NF LOGICIEL PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (NF552) et à la norme ISO/CEI 25051 : 2014. *The designated product is certified in accordance with the Certification rules NF LOGICIEL PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (NF552) and the ISO/IEC 25051 : 2014 standard.*

Le présent certificat, renouvelable, est valable jusqu'au 06/12/22, sous réserve des contrôles effectués par INFOCERT et/ou AFNOR Certification et sauf retrait, suspension ou modification. *This certificate, renewable, is valid until 06/12/22, subject to the controls carried out by INFOCERT and/or AFNOR Certification and except withdrawal, suspension or modification.*

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. *This certificate supersedes all previous certificates*

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site internet d'AFNOR Certification www.marque-nf.com
The validity of the certificate can be checked on the AFNOR Web site www.marque-nf.com.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR
Certification
Managing Director of AFNOR Certification

CERTI F 1332.4 11/2014

Secrétariat technique assuré par
Technical secretariat provided by

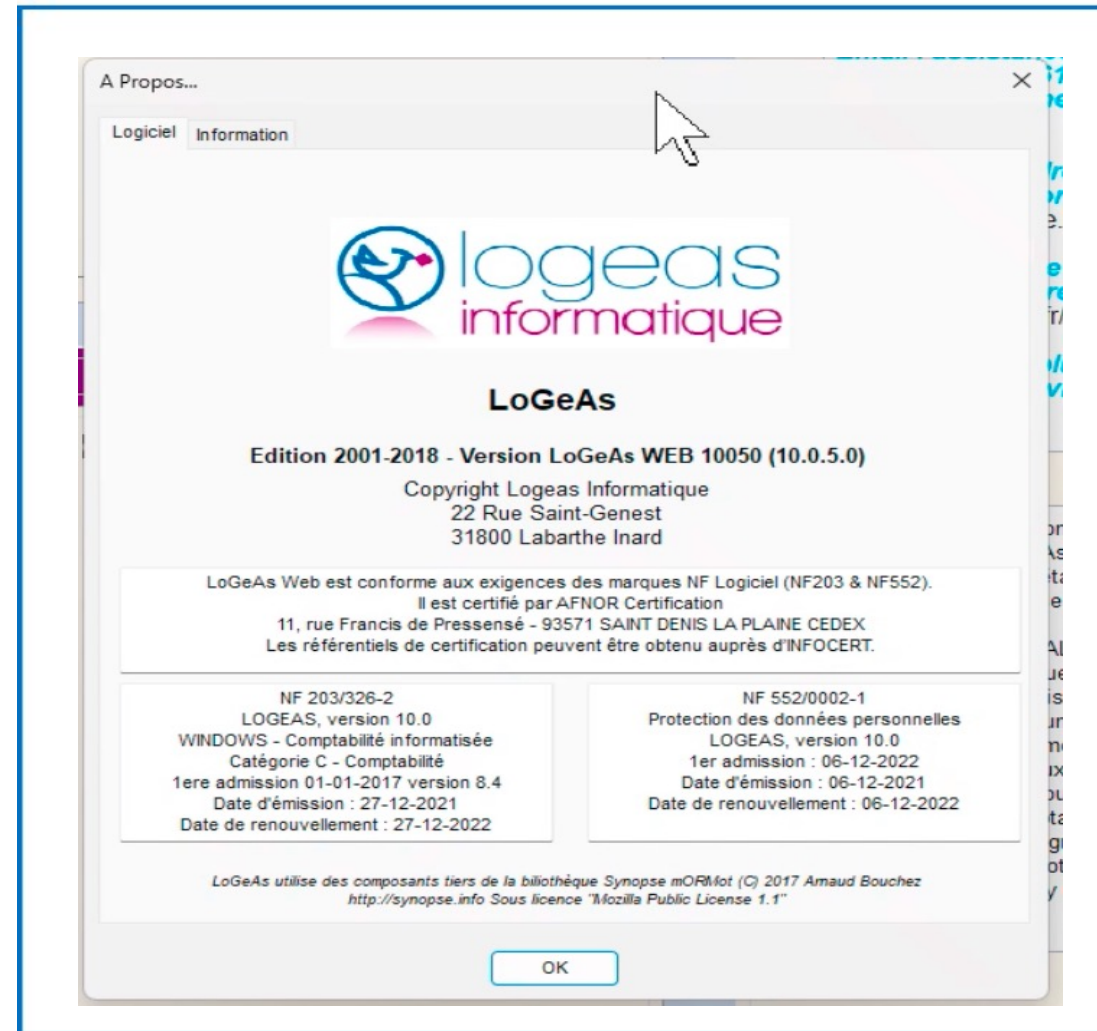
INFOCERT
<http://www.infocert.org>
admin@infocert.org



11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

afnor
CERTIFICATION

IDENTIFICATION DU LOGICIEL AUDITÉ



Identification du logiciel à l'écran

CLASSIFICATION DES ÉCARTS

Durant l'audit, l'auditeur analyse les réponses, documents et preuves fournis lors des entretiens.
Les écarts constatés sont classés comme suit :

Code	Ecart	Description
NCM	Non-conformité MAJEURE	Non-satisfaction d'une exigence du référentiel (caractéristique certifiée ou disposition d'organisation, de suivi ou de pilotage) entraînant un risque avéré (c'est-à-dire fondé sur des éléments objectifs) de non-respect, récurrent, ou unique en cas de risque très important, d'une exigence relative au produit concerné. <i>(Anciennement appelé Non-Conformité)</i>
NCm	Non-conformité MINEURE	Non-satisfaction d'une exigence du référentiel (caractéristique certifiée ou disposition d'organisation, de suivi ou de pilotage) n'entraînant pas de risque important de non-respect d'une exigence relative au produit concerné. <i>(Anciennement appelé Remarque)</i>
<i>Source : Référentiel NF - P1 - Règles de fonctionnement AFNOR Certification- Révision N°1 du 08/04/2019</i>		
↓ Ecart hors demande d'évaluation de conformité		
PV	Point de Vigilance	L'auditeur considère les réponses acceptables en regard des exigences, mais considère qu'elles pourraient être améliorées pour faciliter l'audit et le contrôle des produits. La demande de certification est admissible. <i>(Anciennement appelé Commentaire)</i>
Lors de chaque audit de surveillance, les écarts de l'audit précédent sont réanalysés		

INFORMATIONS LIMINAIRES A L'AUDIT

INFORMATIONS LIMINAIRES A LA CONDUITE DE L'AUDIT

Informations permettant d'appréhender le contexte, les spécificités et toute autre élément utile à la conduite de l'audit

Le logiciel fait l'objet d'une refonte complète pour un fonctionnement en mode SaaS avec PaaS L'éditeur étant le propriétaire des infra utilisées.

Proposition logiciel de contrôle des mots utilisés dans les champs texte libre.

La sécurisation des VM's se fait par authentification des IP's de connexion.

SUIVI DES ECARTS ANTERIEURS

Écart 2021	1	Référentiel v 1.0	R
		Exigence	§ 4.7.1.1
Audité lors de l'évaluation		OUI	NON



Écart 2022 /	1
NC Mineure	

Audit documentaire :

L'éditeur n'a pas formalisé la finalité des données collectées dans le logiciel.

**Ecart Antérieur
Evolution Audit 2022**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Constat 2021 1	Référentiel v 0 Q
	Exigence § 4.1.8



Écart 2021 / 2
Point de Vigilance

Rappel de l'écart :

La période mentionnée sur le pop-up d'information ne peut être limitée à 36 mois mais est conditionnée aux règles de conservations légales.

Informations liées à l'application du RGPD

Attention, vous accéder à un espace vous permettant de renseigner librement des informations sur vos adhérents.

Pour rappel, vous devez impérativement rédiger des commentaires objectifs et jamais excessifs ou insultants dans les zones de saisie libre à l'exclusion de toute donnée considérée comme sensible, sauf si l'objet de votre structure vous y autorise.

Chaque fois que vous validez des informations nominatives, assurez-vous que vous avez bien l'accord de la personne et que les données collectées sont exactes.
A chaque validation le logiciel considère, selon votre paramétrage, que le consentement est acquis pour une nouvelle période de 36 mois.

- Couleur des champs de saisies obligatoires
- Couleur des champs de saisies nominatives
- Couleur des champs de saisies nominatives ET obligatoire
- Couleur des champs qui ne doivent pas contenir d'informations nominatives

Ecart Antérieur

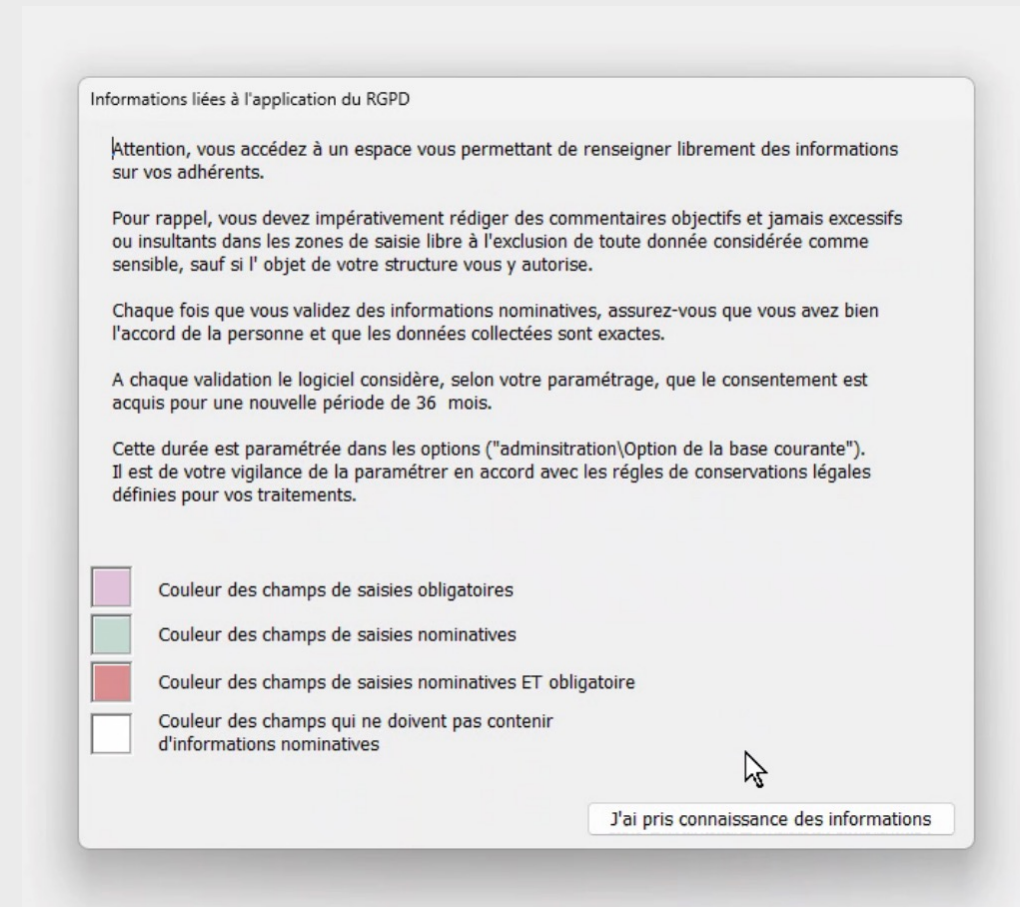
X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Écart 2021	2	Référentiel v 1.0	Q
		Exigence	§ 4.1.8



Résolution de l'écart :

La période mentionnée sur le pop-up d'information ne peut être limitée à 36 mois mais est conditionnée aux règles de conservations légales.



**Ecart Antérieur
Evolution Audit 2022**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	



Constat 2021 2	Référentiel v 0	R
	Exigence	§ 4.8.1.1

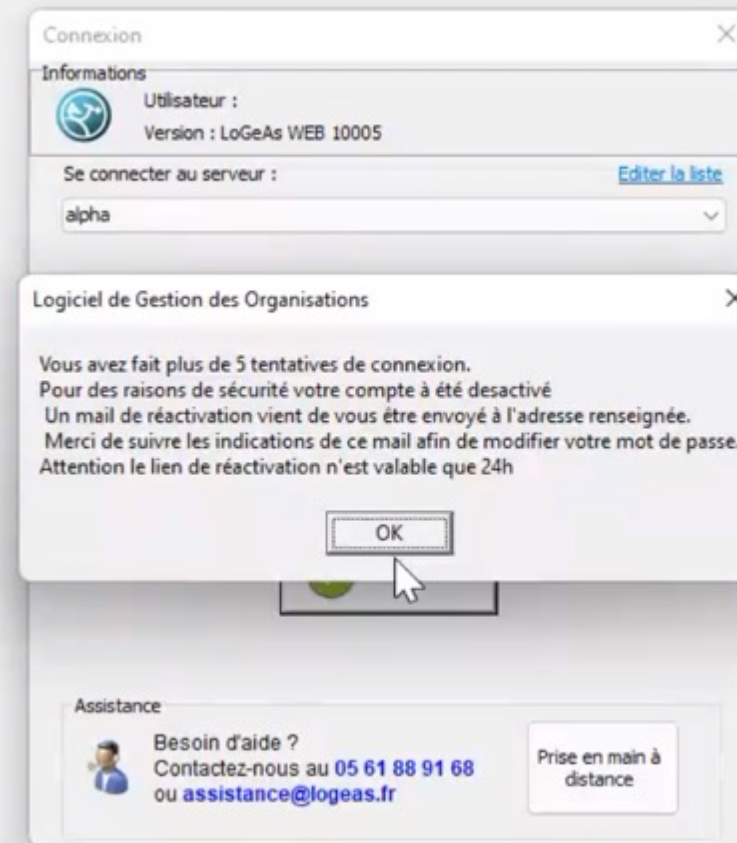


Écart 2021 /	3
NC Mineure	

Rappel de l'écart :

Le logiciel n'enregistre pas les tentatives infructueuses dans un fichier trace sécurisé.

Code	Date	Description
80b	01 déc. 21 11:28	Connexion de Madame Nicolas MARCHAND sur "MonEspace.logeas.fr"
80b	01 déc. 21 11:27	Connexion de Madame Nicolas MARCHAND sur "Emeu 1901"
80b	01 déc. 21 11:26	Connexion de Madame Nicolas MARCHAND sur "MonEspace.logeas.fr"
80b	01 déc. 21 11:08	Connexion de Madame Nicolas MARCHAND sur "Emeu 1901"
40b	01 déc. 21 11:03	Déconnexion de Madame Nicolas MARCHAND de "Emeu 1901"
80b	01 déc. 21 10:30	Connexion de Madame Nicolas MARCHAND sur "Emeu 1901"



Ecart Antérieur

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Écart 2021	3	Référentiel v 1.0	R
		Exigence	§ 4.8.1.1



Résolution de l'écart :

Le logiciel enregistre les tentatives infructueuses dans un fichier trace sécurisé (JET) utilisé pour la traçabilité dans la certification NF203.

Jet						
NID	EVT- NUM	GDH	OPE-NID	EVT-LIB	Filtrage	INF
563071	80b	31 oct. 22 11:57	2B93B3EB00370005	Connexion de Monsieur Nicolas MARCHAND sur "MonEspace.logeas.fr"	"Utilisateur.2B93B3EB00370005" "Base.PGI"	Détails
563070	80d	31 oct. 22 11:57	2B93B3EB00370005	Tentative de connexion de Monsieur Nicolas MARCHAND infructueuse	"Utilisateur.2B93B3EB00370005"	Détails
563069	40b	31 oct. 22 11:56	2B93B3EB00370005	Déconnexion de Monsieur Nicolas MARCHAND de "MonEspace.logeas.fr"	"Utilisateur.2B93B3EB00370005" "Base.PGI"	Détails
563068	80b	31 oct. 22 11:56	2B93B3EB00370005	Connexion de Monsieur Nicolas MARCHAND sur "MonEspace.logeas.fr"	"Utilisateur.2B93B3EB00370005" "Base.PGI"	Détails
563067	40b	31 oct. 22 11:54	2B93B3C400370006	Déconnexion de Madame Constance LARROUZE de "Association Entraide Levallois"	"Utilisateur.2B93B3C400370006" "Base.2D1BE2BA80378001" "Structure.2D1BE28B80378001"	Détails
563066	40b	31 oct. 22 11:53	2CAFA7DE00378002	Déconnexion de Madame Jannie NOORDEGRAAF de "EPU Vannes Morbihan Est"	"Utilisateur.2CAFA7DE00378002" "Base.2CA3B6BF00378001" "Structure.2B93B38B00370001"	Détails
563065	40b	31 oct. 22 11:52	2B93B3EF80370002	Déconnexion de Monsieur Benoît MICHAU de "ACEPU de BELFORT GIROMAGNY"	"Utilisateur.2B93B3EF80370002" "Base.2D17DB2A00378001" "Structure.2B93B38280370003"	Détails
563064	40b	31 oct. 22 11:52	2F33E29700378002	Déconnexion de Monsieur Geert KLEINHOUT de "EPU Angers-Cholet"	"Utilisateur.2F33E29700378002" "Base.2CA3C67780378001" "Structure.2B93B38280370008"	Détails
563063	80b	31 oct. 22 11:50	2EE6B55100378002	Connexion de Mme Nettie GUERET sur "EPU de Noisy-le-Sec"	"Utilisateur.2EE6B55100378002" "Base.2EA93A6000378001" "Structure.2B93B39580370003"	Détails
563062	80b	31 oct. 22 11:49	2C0860DD00378001	Connexion de Mme Evelyne TRICHET sur "ACEPU de Poitiers"	"Utilisateur.2C0860DD00378001" "Base.2E1E446800378001" "Structure.2B93B3A980370001"	Détails
		31 oct. 22		Déconnexion de Monsieur Benoît MICHAU de "ACEPU de BELFORT GIROMAGNY"	"Utilisateur.2B93B3EF80370002"	

**Ecart Antérieur
Evolution Audit 2022**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	



Constat 2021	3	Référentiel v 0	R
		Exigence	§ 4.7.2.1



Écart 2021 /	4
NC Mineure	

Rappel de l'écart :

Le logiciel ne propose pas d'authentification à double facteur pour l'administration des comptes utilisateurs. (habilitation de niveau administrateur)

Ecart Antérieur

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

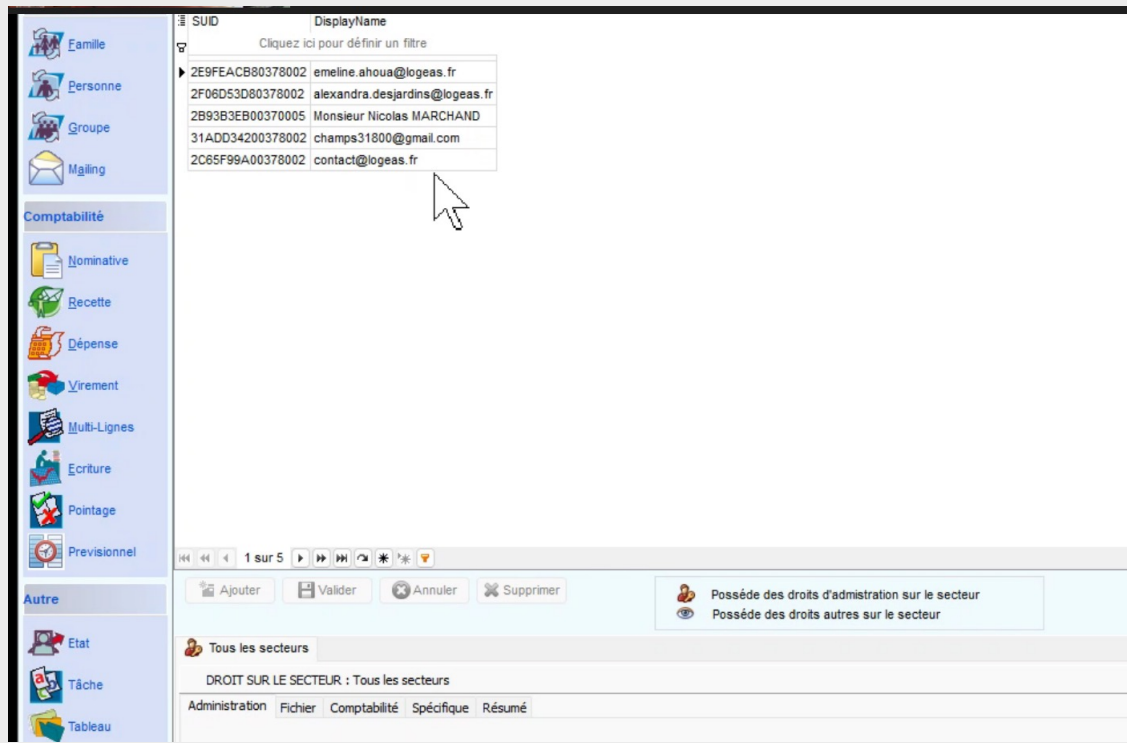
Écart 2021	4	Référentiel v 1.0	R
		Exigence	§ 4.7.2.1



Résolution de l'écart :

Le logiciel propose l'authentification à double facteur pour l'administration des comptes utilisateurs. (habilitation de niveau administrateur)

Le système envoi un mail avec un code de validation



**Ecart Antérieur
Evolution Audit 2022**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	



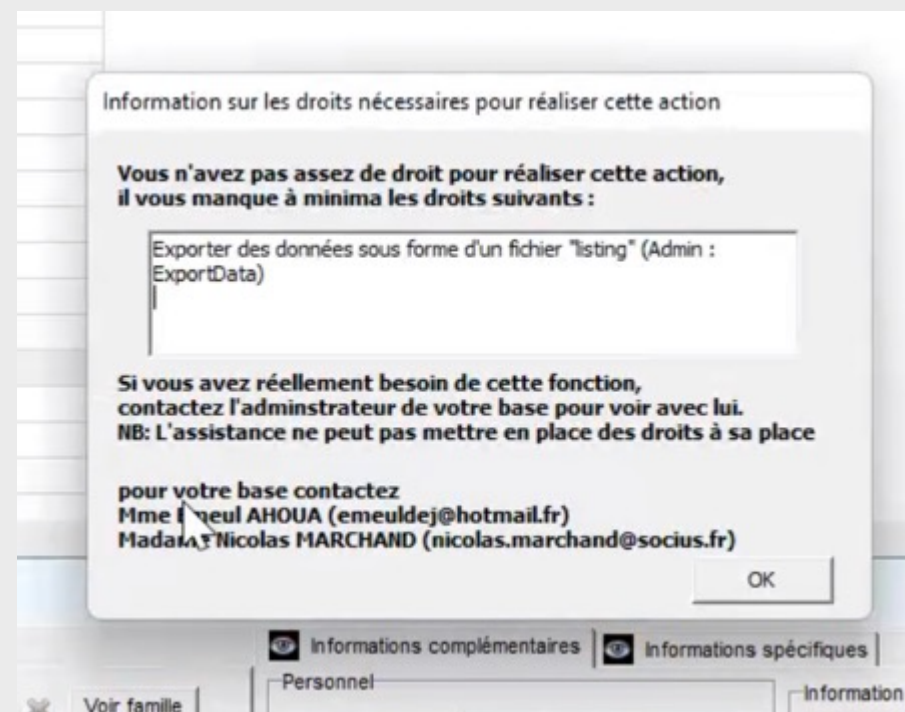
Constat 2021	4	Référentiel v 0	P
		Exigence	§ 4.7.5.3



Écart 2021 /	5
Point de Vigilance	

Rappel de l'écart :

Le logiciel n'enregistre pas dans le fichier trace, les tentatives d'exportation des données à caractère personnel pour un compte non autorisé.



Ecart Antérieur

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	



Écart 2021

5

Référentiel v 1.0

P

Exigence

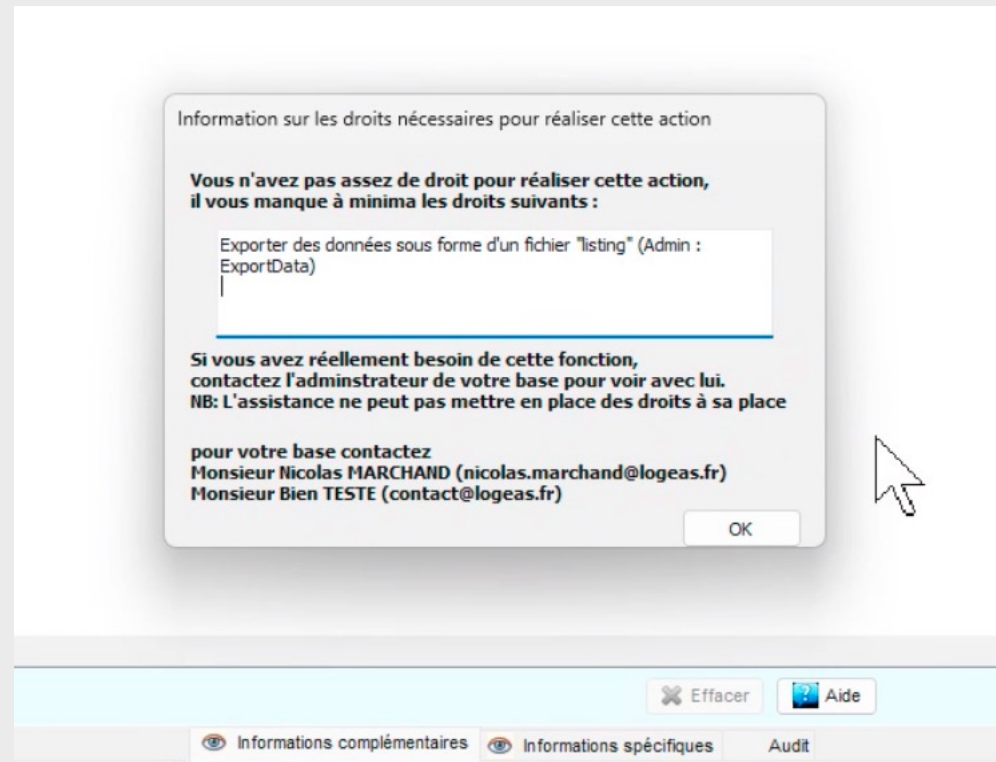
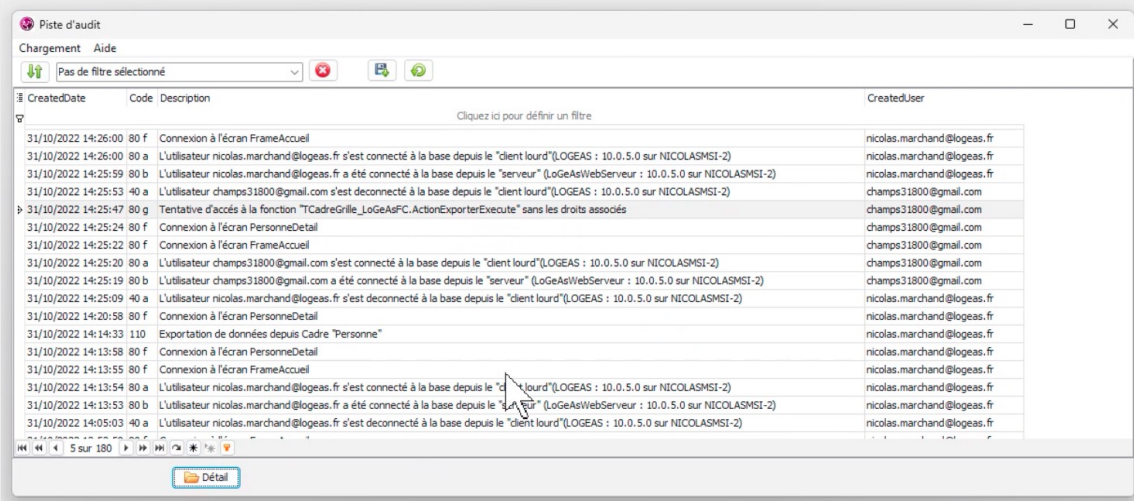
§ 4.7.5.3

EVOLUTION

RESOLU

Résolution de l'écart :

Le logiciel enregistre dans le fichier trace, les tentatives d'exportation des données à caractère personnel pour un compte non autorisé.



Ecart Antérieur Evolution Audit 2022

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Constat 2021

5

Référentiel v 0

R

Exigence

§ 4.7.3.2

CLASSIFICATION

Écart 2021 / 6

NC Mineure

Rappel de l'écart :

Le logiciel ne restreint pas, l'activation ou non, des champs liés au traitement des données à caractère personnel.

Ainsi, une personne non habilitée peut activer des champs sans contrôle.

Information sur les droits nécessaires pour réaliser cette action

Vous n'avez pas assez de droit pour réaliser cette action, il vous manque à minima les droits suivants :

Gérer les champs personnalisés de la base (Admin : GestionChampPerso)

Si vous avez réellement besoin de cette fonction, contactez l'administrateur de votre base pour voir avec lui. NB: L'assistance ne peut pas mettre en place des droits à sa place pour votre base contactez Monsieur Nicolas MARCHAND (nicolas.marchand@logeas.fr) Monsieur Bien TESTE (contact@logeas.fr)

OK

Ecart Antérieur

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Écart 2021

6

Référentiel v 1.0

R

Exigence

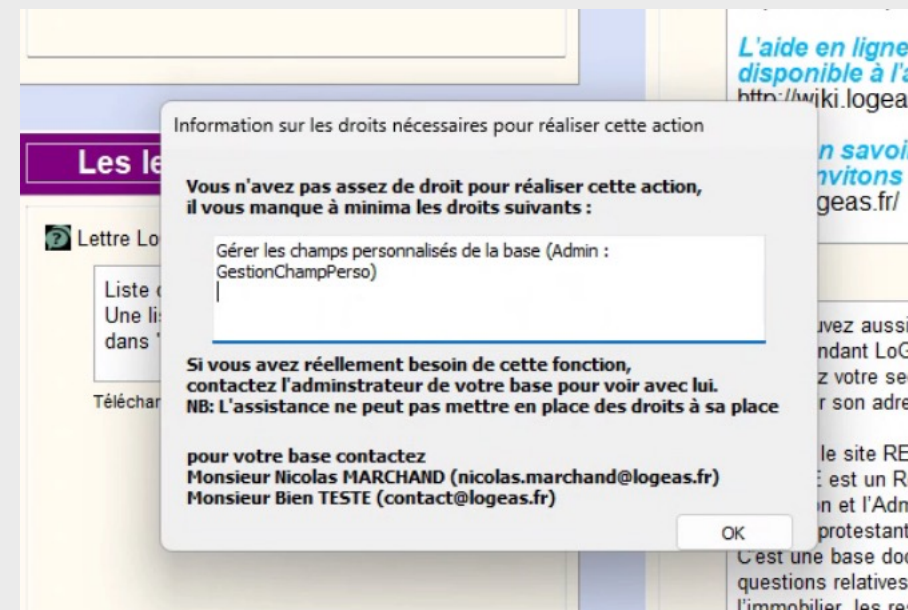
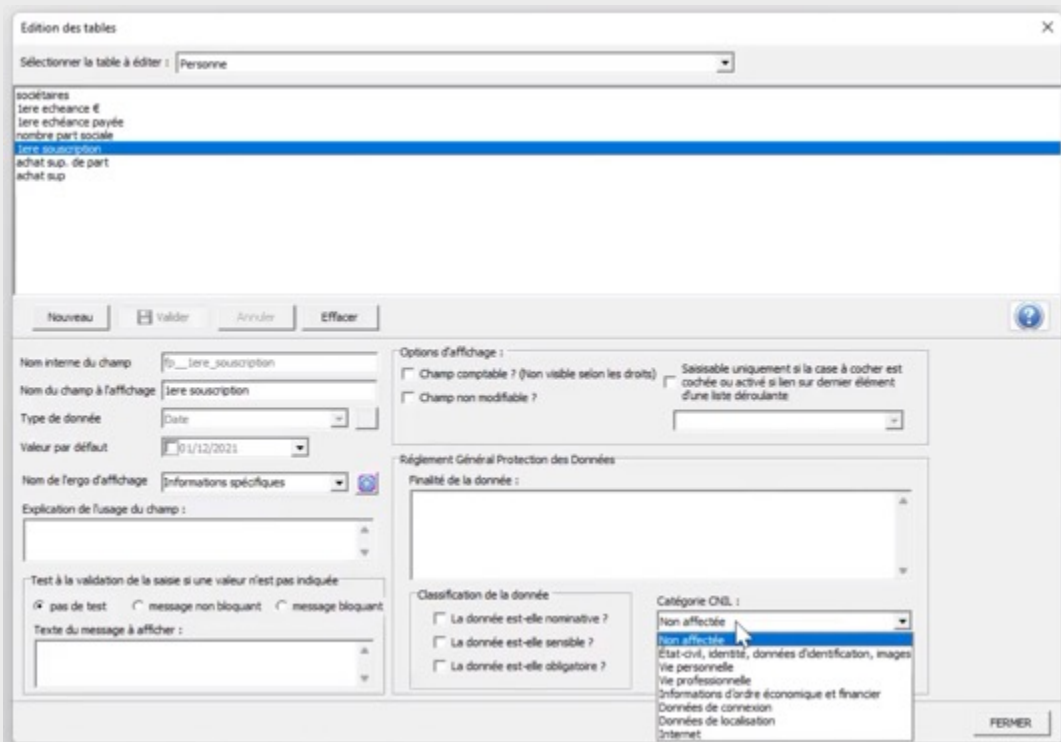
§ 4.7.3.2

EVOLUTION

RESOLU

Résolution de l'écart :

Le logiciel restreint, l'activation des champs liés au traitement des données à caractère personnel. Ainsi, une personne non habilitée ne peut activer les champs sans contrôle.



Ecart Antérieur Evolution Audit 2022

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Rappel de l'écart :

La détection de violation des données à caractère personnel est réalisée de façon manuelle.

Lors de la détection de violation des données, le logiciel ne procède pas à l'information de la personne en charge du traitement des DCP. Dans le cadre du traitement automatique qui sera mis en place, le logiciel devra informer automatiquement la personne en charge du traitement.

Piste d'audit

Aide

Identifiant	Code	CodeDetail	Date de création	Utilisateur	Description
	900		01/12/2021 16:23:01	nicolas.marchand@logeas.fr	Accès à la piste d'audit
	90 b		01/12/2021 16:21:17	LoGeAs - Système	La signature de l'enregistrement 797 de la table TSQLFamille est incorrecte (LOGEAS 10.0.0.5 : 10.
	999		01/12/2021 16:20:53	nicolas.marchand@logeas.fr	: Correction
	230 b		01/12/2021 16:20:18	nicolas.marchand@logeas.fr	Une sauvegarde a été réalisée à la demande de nicolas.marchand@logeas.fr (LoGeAsV9_ServeurS
	230 a		01/12/2021 16:20:12	nicolas.marchand@logeas.fr	L'utilisateur nicolas.marchand@logeas.fr a demandé une sauvegarde de la base (LOGEAS 10.0.0.5

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Écart 2021	7	Référentiel v 1.0	E
		Exigence	§ 3.1.1.1



Résolution de l'écart :

La détection de violation des données à caractère personnel est réalisée de façon manuelle.

Lors de la détection de violation des données, le logiciel procède à l'information de la personne en charge du traitement des DCP (ADMINISTRATEUR).

Piste d'audit					
Aide					
Identifiant	Code	CodeDetail	Date de création	Utilisateur	Description
					Cliquez-ici pour créer un filtre
	900		01/12/2021 16:23:01	nicolas.marchand@logeas.fr	Accès à la piste d'audit
	90 b		01/12/2021 16:21:17	LoGeAs - Système	La signature de l'enregistrement 797 de la table TSQLFamille est incorrecte (LOGEAS 10.0.0.5 : 10.
	999		01/12/2021 16:20:53	nicolas.marchand@logeas.fr	: Correction
	230 b		01/12/2021 16:20:18	nicolas.marchand@logeas.fr	Une sauvegarde a été réalisée à la demande de nicolas.marchand@logeas.fr (LoGeAsV9_ServeurS
	230 a		01/12/2021 16:20:12	nicolas.marchand@logeas.fr	L'utilisateur nicolas.marchand@logeas.fr a demandé une sauvegarde de la base (LOGEAS 10.0.0.5

Ecart Antérieur
Evolution Audit 2022

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Rappel de l'écart :

L'éditeur n'a pas formalisé de stratégie et l'organisation de réalisation des tests.



X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Écart 2021	8	Référentiel v 1.0	P
		Exigence	§ 4.2.1.1



Résolution de l'écart :

L'éditeur a formalisé la stratégie et l'organisation de réalisation des tests.

Procédure de test (procédure #11)

1. Informations qualité

Suivi des modifications majeures	1 décembre 2015 - Nicolas Marchand - Création du document 18 Aout 2017 Migration sur DoKuWiki et refonte complète pour v9
Suivi des approbations	Ce document correspond à l'élément ProjeQtor Document # 11 -PROC-NFlog-10-Procédure de gestion des tests - ProjeQtOr
Objet	L'objectif de ce document est de définir les différents niveaux de tests du produit LoGeAs
Destinataires	- Validation des modifications : Gérant - Approbation du document : Equipe dev & Equipe Assistance

2. Liens rapides aux documents liés

[Accès à la liste des tests d'interface](#)
[Accès à la liste des tests unitaires](#)
[Accès à la liste des tests internes](#)

Ecart Antérieur
Evolution Audit 2022

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

ÉCARTS DE L'AUDIT D'ÉVALUATION

Constat N°	1	Référentiel v 1.0	Q
		Exigence	§ 5.1.1.4



Écart 2022 /	2
Point de vigilance	

Constat durant l'audit :

L'éditeur n'a pas présenté lors de l'audit la cartographie des flux.

Il s'agit là de décrire les flux d'interfaces (Importation/exportation) et les flux d'échanges avec d'éventuelles autres briques et composantes logicielles qui impactent les caractéristiques certifiées et plus précisément les traitements des données personnelles.

Audit d'évaluation

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Constat N°	2	Référentiel v 1.0	P
		Exigence	§ 4.4.1.1



Écart 2022 /	3
NC Mineure	

Constat durant l'audit :

Le logiciel permet de créer des champs de collecte de données sans contrôle de la finalité, cette dernière étant laissée au jugement de l'utilisateur final.

Audit d'évaluation

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Constat N°	3	Référentiel v 1.0	P
		Exigence	§ 4.5.1.4



Écart 2022 /	4
Point de vigilance	

Constat durant l'audit :

Le logiciel ne propose pas de monitoring des champs texte libre liés à la collecte de données personnelles.

Audit d'évaluation

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

Constat N°	4	Référentiel v 1.0	R
		Exigence	§ 4.8.4.2



Écart 2022 /	5
Point de vigilance	

Constat durant l'audit :

L'interface WEB disponible monespace.logeas.fr, ne propose pas une sécurisation du protocole de communication du TLS1.2 minimum avec redirection HTTPS tel que requis dans l'annexe sécurité v1.

Les protocoles TLS1.0 et TLS1.1 sont toujours activés.

Leurs non utilisations sont demandés depuis Mars 2020.

Configuration



Protocols

TLS 1.3	No
TLS 1.2	Yes
TLS 1.1	Yes
TLS 1.0	Yes
SSL 3	No
SSL 2	No

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
		L4		L5		L6	

SYNTHÈSE DE L'AUDIT

Synthèse de l'audit

NF 552

INFOCERT

Nom du(des) produit(s)	Version Majeure	NC MAJEURE	NC Mineure	Dont NC Mineure Avec Suivi	Point de vigilance
LOGEAS WEB	10.0		2		3

Proposition de décision : Favorable Défavorable Favorable avec audit complémentaire avant le :

Précisions apportées par le comité de relecture :

Version Majeure si audit complémentaire

Audit de robustesse année N+1 – Audit présentiel

Plus RAPPEL de la date anniversaire du prochaine audit

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR VOTRE CERTIFICATION

Mettez en avant votre certification !



La démarche vertueuse

Pour **mettre en avant** la démarche vertueuse dans laquelle vous vous êtes inscrit en choisissant la certification, nous avons investi **pour vous** dans une vidéo promotionnelle qui vous aidera à mettre en avant votre certification !

Pour utiliser la vidéo :

Pour partager la vidéo sur votre site internet ou sur vos réseaux sociaux, n'hésitez pas à télécharger la vidéo directement depuis le **bouton de téléchargement** ci-dessous !





Adhérez au GT Conformité Logiciel

Le GT Conformité Logiciel est un groupe de travail constitué de professionnels, d'associations, d'éditeurs de logiciels, d'utilisateurs mais aussi de représentants d'organismes institutionnels qui se réunissent afin notamment :

01

Élaborer et mettre à jour les règles de certification NF203 et NF525.

02

Préparer et mettre en place la généralisation de la facturation électronique.

03

Élaborer et mettre en place la promotion de la qualité des logiciels certifiés.

04

Participer à des séances avec des intervenants extérieurs - fiscalistes, avocats, etc.



En savoir plus

Site d'INFOCERT

Pour tout savoir sur INFOCERT, les différentes certification que nous proposons, l'actualité de la certification, les nouvelles réformes, les dernières versions des règles de certification et bien plus encore.

Liste des certificats

Rendez-vous directement sur la liste des clients certifiés et retrouvez facilement le certificat de conformité que vous cherchez !

M E R C I